

A. — LA MUSIQUE NÈGRE

I. — INTRODUCTION

Ces généralités établies, que sait-on de la musique des nègres d'Afrique? Tout d'abord, une distinction préliminaire s'impose.

Nombreux sont, en effet, ceux qui, quand il est question de musique nègre, évoquent immédiatement les accords turbulents, et quelque peu cacophoniques du Jazz-band. Or, il n'y a rien de moins spécifiquement nègre, rien qui ressemble moins à de la musique nègre véritable, c'est-à-dire à de la musique nègre d'Afrique, que le Jazz. Ce n'est pas le lieu d'expliquer ici son origine; il suffit d'affirmer qu'elle ne vient pas d'Afrique. On ne peut d'ailleurs lui trouver qu'un seul point commun, non pas avec la véritable musique africaine, mais avec ce que les Européens appellent « les tam-tams », c'est le soin avec lequel elle précise le rythme qui commande les évolutions des danseurs.

Ceci dit, comme il n'existe, actuellement, aucune étude d'ensemble sur la musique nègre, étudions les pauvres documents que nous avons et qui consistent en quelques brèves allusions ou remarques, disséminées dans les récits de quelques explorateurs, voyageurs ou missionnaires.

Cette documentation est pauvre pour plusieurs raisons. Tout d'abord, parce que, parmi les coloniaux, l'immense majorité d'entre eux a professé, malheureusement, pour la musique (comme pour l'art nègre)

un mépris ridicule et profondément injuste; ils s'en sont désintéressé complètement, et, par conséquent, n'ont rien étudié ni rapporté.

D'autres, au contraire, en ont compris le charme, ou, tout au moins, ont aperçu l'intérêt de cette question; mais il leur manquait la compétence nécessaire pour transcrire les airs qu'ils avaient entendus.

Enfin, ceux (fort rares), qui, séduits par certains airs nègres et ayant quelque culture musicale, ont voulu les noter, ont été fort embarrassés pour traduire, en notre langage musical, des airs qui impliquent une gamme différente de la nôtre, ainsi que nous le verrons plus loin. C'est qu'en effet, pour recueillir des airs nègres, il faut avoir la possibilité de les enregistrer sur des cylindres, afin de pouvoir, par la suite, les étudier facilement et posément, avec la faculté de les répéter. C'est pourquoi il serait infiniment désirable qu'il soit entrepris, sur la musique nègre, une véritable enquête systématique, chez toutes les peuplades africaines, enquête menée par des enquêteurs non seulement compétents, mais aussi munis d'appareils enregistreurs⁽¹⁾. Cette étude, d'un intérêt considérable, présente, d'ailleurs, un caractère d'urgence, car, sous l'influence, dissolvante, de la civilisation, frelatée, que les Européens introduisent, progressivement, jusqu'au centre de l'Afrique, la musique nègre ne tardera pas à s'abâtardir, puis à disparaître, comme disparaissent déjà les tatouages et les vêtements autochtones, et comme ont déjà dégénéré, en l'espace de quelques années, les belles techniques traditionnelles de l'art nègre⁽²⁾.

⁽¹⁾ C'est ce qui a été fait par le docteur C. S. Myers pour les chants de Aki-Kuyu, que l'on trouvera ci-après; et par Ch. Joyeux pour les chants de la Haute-Guinée française.

⁽²⁾ Ch. Joyeux, dans l'étude signalée ci-dessus, a jeté, lui aussi, le même cri d'alarme. Parlant de la musique exécutée à l'occasion de la circoncision, du mariage, de la mort, de la guerre et du culte fétichiste, musique qui est la plus intéressante au point de vue ethnographique et musical, il a écrit : « Pour les raisons que je disais tout à l'heure, elle tend à disparaître et l'on aura énormément de peine à l'étudier d'ici quelques années. » Ces raisons sont : la disparition des anciennes coutumes; celle du culte fétichiste devant l'islamisme et la religion chrétienne; et, enfin, le métissage de la musique nègre par la musique européenne.